

MAIRIE DE SALLES-SUR-L'HERS

L'ÉCHO DE L'HERS

COVID-19 2^{ÈME} CONFINEMENT

Suite aux annonces du Président de la République, la France est à nouveau confinée jusqu'au 30 novembre inclus. Salles-sur-l'Hers est concerné. Le masque a été rendu depuis le 1er octobre obligatoire dans la rue Paul Dimeur, devant les commerces, la crèche et l'école. Cette mesure est toujours applicable.

Ce qui change par rapport au dernier confinement :

- L'école Rosa Parks est ouverte et obligatoire. Le port du masque est également obligatoire dès l'âge de 6 ans.
- La mairie reste ouverte aux horaires habituels. Des attestations dérogatoires de sortie y ont été imprimées et mises à disposition à la mairie et chez les commerçants.
- La Poste reste ouverte aux horaires habituels.
- La déchetterie du Cardona reste ouverte aux horaires habituels.

Les commerces de première nécessité restent ouverts (masque obligatoire). Le salon de coiffure «Bo'tif» et le bar restaurant pizzeria « le 5 » ne sont plus ouverts au public. Pizzas, snackings et plats à emporter sont disponibles. Se renseigner auprès du restaurant.

Vous pouvez trouver l'actualité de vos commerces sur la page Facebook de l'association des commerçants de Salles-sur-l'Hers :

www.facebook.com/commercantssallessurlhers

Des livraisons de commandes pour les salhersiens ayant des difficultés de déplacement sont organisées par la mairie et l'union des commerçants. Il suffit de les contacter aux adresses ci-dessous :

Epicerie Proxi :

04 68 60 35 13 - sandy.martin11@orange.fr

Boucherie Couderc :

04 68 60 30 20 - couderc-magasin.patrick@wanadoo.fr

Tabac Presse FDJ Christine Malle :

04 68 60 36 05 - pierremalle@orange.fr

Primeur «Côté Jardin» :

04 68 60 08 63 - michel.fontes@orange.fr

Pharmacie Cohendet :

04 68 60 31 17 - brigitte.cohendet@wanadoo.fr

Restaurant Pizzeria «le 5» :

07 81 65 56 87 - 06 95 87 78 11

Boulangerie La Mie de la Piège :

04 68 60 90 08

Contact mairie & interlocuteurs :

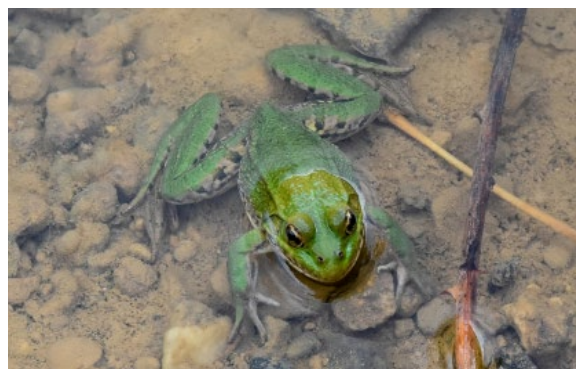
 contact@sallessurlhers.fr

 04 68 60 30 22

 [facebook.com/sallessurlhers](https://www.facebook.com/sallessurlhers)

ZONE HUMIDE DU LAC DE RÉGAMBERT

Suite aux orages de juillet 2018, le bac de décantation en amont du lac de Régambert qui s'était envasé, a été curé. Nous en avons profité pour créer une zone humide en amont de ce bac. Elle a déjà ses premiers habitants. À voir sur place !



RÉOUVERTURE DU CHEMIN COMMUNAL ENTRE LAGUILLONE ET BEL AIR

Un talus l'avait bouché suite aux intempéries de 2018. Il est à nouveau utilisable.

L'ABRI VÉLO DE L'ÉCOLE

Acheté par l'Association des Parents d'Élèves de l'École de Salles-sur-l'Hers (APEESH), l'abri vélo de l'école est prêt. Un bel exemple de coopération entre l'APEESH et la mairie. La dalle de support et le montage ont été réalisés par les agents municipaux Lionel et Jean-François. Merci aux parents d'élèves et à nos employés pour ce beau travail !



Lors de notre dernière rencontre avec La Poste, celle-ci nous a confirmé la mise en place imminente d'un facteur-guichetier à partir du 1^{er} décembre. Les nouveaux horaires seront communiqués prochainement.

AIRES DE JEUX

Deux aires de jeux ont été montées au lotissement En Gauzy et au Lac de Régambert. Financée pour la première par la Mairie, la seconde a été prise en charge par la société de pêche Hers et Ganguise dans le cadre du label parcours famille. Elles seront prochainement accessibles après validation de la commission de sécurité.



RÉSULTATS – RÉNOVATION DE LA HALLE

Vous avez été près de cinquante à vous être prononcé sur le devenir de notre Halle. Nous remercions tous les participants et notamment les associations salhersiennes utilisatrices de la Halle pour la réunion physique du 15 septembre et pour les idées qu'ils nous ont apporté. Nous sommes en train de les analyser. La restitution sera faite sur le Bulletin Municipal.

L'équipe Municipale de Salles-sur-l'Hers